

LA MÈRE DES GONDI

NOTICE

SUR

MARIE-CATHERINE DE PIERREVIVE

DAME DU PERRON

PAR

M. ÉMILE PICOT

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Lue dans la séance publique annuelle des Cinq Académies
du lundi 25 octobre 1897

Si l'on veut écrire l'histoire des auteurs italiens qui, à la fin du XV^e siècle et pendant tout le cours du XVI^e, ont vécu en France et y ont écrit, soit en latin, soit dans leur langue maternelle, soit même en français, il est nécessaire de parler d'abord de tous les Italiens que la politique, le commerce et les arts attirèrent en France; il faut faire connaître les hommes de guerre et les diplomates qui entrèrent au service de nos rois, les banquiers qui furent les agents financiers de François I^{er} et de ses successeurs, les artistes et les ingénieurs qui exécutèrent

des travaux sur tous les points de notre territoire. Du moment où le roi de France revendiquait des États situés de l'autre côté des Alpes, il était naturel qu'il se considérât à la fois comme un prince italien et comme un prince français, et qu'il accordât la plus large hospitalité à ceux qui soutenaient ses intérêts et pouvaient développer son influence dans la Péninsule. Les grands seigneurs qui avaient fait de notre pays leur pays d'adoption étaient à leur tour des mécènes qui attiraient et faisaient vivre auprès d'eux nombre de leurs compatriotes. Les protecteurs des poètes et des artistes furent surtout les grands banquiers florentins, qui souvent dépensaient l'argent aussi facilement qu'ils le gagnaient. Les plus illustres maisons de Florence, sans en excepter les Médicis, ne durent leurs richesses, leur magnificence et le rôle qu'elles jouèrent dans le monde, qu'au commerce et à l'industrie. Parmi les familles italiennes qui formèrent des établissements en France, il en est une qui appartient plus qu'aucune autre à l'histoire littéraire, celle des Gondi, qui au XVII^e siècle nous a donné un de nos écrivains les plus originaux, le cardinal de Retz. Je me propose de dire ici quelques mots d'une femme à qui les Gondi, devenus français, durent en grande partie leur fortune.

Antonio II de' Gondi, qui s'établit à Lyon au commencement du XVI^e siècle, était le quinzième enfant d'Antonio I^{er} et de Maddalena Corbinelli. Il était né le 2 janvier 1486 (1). Simple cadet de famille, il dut avoir quelque

(1) Telle est du moins la date que semble donner CORBINELLI (*Histoire généalogique de la maison de Gondi*, 1705, II, p. 1), bien qu'il imprime 1426.

peine à se faire une place parmi les négociants florentins qui tenaient dans leurs mains le haut commerce. Il se livra aux opérations de banque, au trafic des blés et à d'autres spéculations ; il y réussit, et parvint en peu d'années à fonder une maison de quelque importance. Ce fut alors qu'il se maria. Il épousa, le 20 janvier 1516, Marie-Catherine de Pierrevive, dont le père, Nicolas, était alors receveur, ou plus exactement fermier des impôts à Lyon(1). Les Pierrevive étaient originaires de Chieri, en Piémont, mais ils avaient francisé leur nom. Nicolas devait être un homme fort cultivé, si nous en jugeons par le soin avec lequel il dirigea l'éducation de ses enfants. Nous lui connaissons trois fils, dont l'un, Charles, sieur de Lésigny, fut trésorier de France et général des terres et finances de Catherine de Médicis ; il avait aussi trois filles, dont Marie-Catherine était l'aînée.

Antonio de' Gondi et sa femme, aussitôt après leur mariage, se mirent en route pour Florence, où nous savons qu'ils étaient au mois d'avril 1516(2). Ils n'y firent qu'un séjour assez court ; mais il est permis de penser que la jeune Marie le mit à profit pour se glisser à la cour des Médicis. En 1517, Antonio était à Lyon ; il y habitait une maison sise rue de la Porcherie ; ses « meubles et pratique » étaient prisés ensemble 1 500 livres(3). En

(1) Dans un acte du 20 décembre 1536, il est qualifié « *deffunctus nobilis Nicolaus de Pierrevive, quondam emptor domini nostri regis in Lugduno* ». (Bibliot. nat., ms. fr. 28758, dossier 51410, pièce 13.)

(2) CORBINELLI, *Histoire genealogique de la maison de Gondi*, 1705, II, p. 2.

(3) CHARPIN-FEUGEROLLES, *Les Florentins à Lyon* (Lyon, 1894, in-4), p. 119.

1520 ses affaires étaient assez prospères pour qu'il pût acheter le château et la terre du Perron, près d'Oullins(1); il ne s'appela plus dès lors que le seigneur du Perron.

Malgré les intérêts qui les retenaient à Lyon, Antonio et sa femme restèrent en étroites relations avec Florence. Ils s'y trouvaient tous deux au mois de novembre 1522, quand Marie donna le jour à son second fils, Albert, qui fut plus tard duc et maréchal de Retz.

De retour en France, les Gondi paraissent s'être occupés de la reconstruction du château du Perron. Cette demeure seigneuriale était une véritable forteresse; elle était en partie ruinée au moment où Antonio l'avait acquise; une permission du roi était nécessaire pour en relever ou en consolider les murailles. Le précédent propriétaire, Claude Besson, garde de la Monnaie de Casal, trésorier de la marquise de Montferrat, et comte palatin, avait obtenu, à cet effet, des lettres royales, au mois de mai 1518 (2); il n'avait pas eu le temps d'en profiter, la vente du domaine ayant eu lieu moins de deux ans plus tard. Nous n'avons pas de renseignements sur les travaux

(1) PERRET DE LA MENUE, *Recherches historiques sur le château du Perron, à Oullins* (Lyon, 1868, in-8), p. 11. Le comte de Charpin-Feugerolles renvoie à cette étude, p. 121, puis il cite, p. 119, un extrait des nommées de la ville de Lyon, qu'il date de 1505, et où il est dit qu'Antonio possédait « une belle et grande maison, sumptueusement bastie a neuf, avec plusieurs membres, comme tinailier, granges, estableries, vergier et jardin tout en un tenement, au lieu du Peyron ». Il saute aux yeux que les nommées dont cette mention est tirée sont postérieures à 1520.

(2) PERRET DE LA MENUE, *loc. cit.*, p. 11.

qui furent alors entrepris, mais le château du Perron existe encore (1), et, comme on y reconnaît le style de la première moitié du XVI^e siècle, il n'est pas douteux que les bâtiments n'aient été transformés par les Gondi. Antonio, absorbé par ses affaires, dut laisser à sa femme le soin de diriger l'architecte. Marie acquit probablement ainsi une expérience qu'elle devait mettre à profit plus tard quand elle fut chargée de surveiller la construction des Tuileries.

Catherine de Médicis, passant par Lyon, peu de temps après son mariage, y vit la dame du Perron, qui avait su se ménager auprès d'elle de puissants appuis; elle la prit à son service et fit donner à Antonio de' Gondi le titre de maître d'hôtel du duc d'Anjou (2). Ce titre était, à ce qu'il semble, purement honorifique, mais il suffisait pour rattacher les Gondi à la cour et leur créer de hautes relations.

La mort du dauphin François, survenue en 1536, éleva le duc d'Anjou au rang d'héritier de la couronne et ne contribua pas peu à la grandeur des favoris de Catherine. Le 10 mai 1537, nous voyons la dame du Perron recevoir du roi le don d'une somme de 2 300 livres tournois, provenant des droits dus sur la vente de la terre de Meyrieu, en Dauphiné (3). Ce don lui est confirmé le 16 décembre de la même année; il est imputé cette fois sur les droits seigneuriaux à échoir au roi en Languedoc (4). Antonio de' Gondi,

(1) Le Perron a été acquis, en 1835, par l'administration des hôpitaux de Lyon, qui en a fait un asile d'incurables.

(2) CORBINELLI, II, p. 3.

(3) *Catalogue des actes de François I^{er}*, III, n^o 8974.

(4) *Ibid.*, n^o 9469.

mis en relief par les talents et l'activité de sa femme, devient échevin de Lyon (1537-1538) (1).

Marie arrive peu à peu à jouer le premier rôle dans cette société lyonnaise, alors si brillante et si cultivée. Sa maison est le rendez-vous de tout ce que la ville renferme d'hommes distingués, aussi bien que des étrangers de marque, attirés sur le bord de la Saône par leurs affaires ou leurs plaisirs. Les poètes deviennent ses pensionnaires et payent son hospitalité de leurs louanges.

Eustorg de Beaulieu, le compatriote et l'ami de Marot, arrive à Lyon en 1536; il recherche aussitôt l'appui de la dame du Perron, à qui le chanoine Charles d'Estaing veut bien le recommander. Tout en faisant la part de l'exagération et de la flatterie, les vers qu'Eustorg adresse à Marie sont un document historique des plus précieux. Après l'avoir comparée à la reine de Saba, il la rapproche de Didon et de la belle Hélène, puis il ajoute :

Te suppliant, dame, ne te desplaise,
Si de ces deux, en gracieux accueil,
T'ay mise au renc, car, qui feroit recueil
Tant du sçavoir des dames anciennes
Que d'aujourd'huy, tant bien practiciennes
A recevoir ung prince ou grand seigneur,
On trouveroit que tu es l'enseigneur
Et le guydon de toute œuvre gentille,
Tant qu'il n'est bruyel que de toy par la ville,
Voire, dict-on, feussent ung million,
Qu'il n'eust que toy seule dedans Lyon,
Non seulement à Lyon, mais en France,

(1) MENESTRIER, *Éloge historique de Lyon*, 1669, 3^e partie, p. 51.

De ton estat, qui en porte la chance.
Tesmoings de ce : prelatz, princes et roys
Qu'en ta maison as veu en leurs arroys ;
Dont je puis dire, et si est vraysemblable,
Qu'en toy gist bien mainte vertu louable,
Puis que telz gens comme les dessusdictz
Prisent tes mœurs, entretien, faictz et dictz,
De quoy Pallas t'a faict participante
En beau parler et harengue elegante.

Pallas n'est pas la seule déesse dont la dame du Perron puisse être rapprochée ; elle tient aussi de Vénus et de Junon ; enfin Eustorg, qui est un fort mauvais poète, mais qui paraît avoir été un bon musicien, met au-dessus de tous les dons qu'elle possède son rare talent pour la musique (1).

Un autre poète qui vivait aussi à Lyon, Charles de Sainte-Marthe, adresse vers le même temps un compliment à la dame du Perron. Il déclare pourtant qu'il est aussi superflu de la louer que de parler de l'éclat du soleil.

Ainsi seroit une folle entreprise
De collauder ce que partout on prise,
De collauder le los, le nom et bruiet
Duquel chascun partout en honneur bruiet ;
Et par ainsi vostre vertu cogneue
N'a point besoing d'une langue si nue
De toute grace et eloquent sçavoir,
Comme est la mienne, à faire son devoir.

(1) *Les divers Rapportz contenantz plusieurs rondeaulx, huictains, dixains, ballades, chansons, epistres, blasons, epitaphes et aultres joyrusetez, le tout composé par M. E. de Beaulieu* (Paris, Alain Lotrian, 1544, pet. in-8), fol. Gviiij, v° — (Biblioth. de Chantilly, Cigongne, n° 634).

La première édition, dont les bibliothèques de Versailles et de Troyes

Le poète lui adresse en terminant une requête :

C'est qu'il vous plaise employer le service
De celui-là qui, sans aucun convive
A de long temps un tresfervent desir
De faire cas qui vous soit à plaisir (1).

La dame du Perron ne tarda pas à quitter Lyon (2). Catherine de Médicis la retint à la cour, où elle put mettre à profit ses talents et son esprit d'intrigue. Elle devint sa compagne ordinaire. La dauphine, mariée en 1533, n'avait pas eu d'enfant; ce fut, assure l'Estoile (3), aux soins de Marie de Pierre vive qu'elle dut de ne pas rester stérile. François II naquit en 1544, Élisabeth de France en 1545, Claude, qui fut duchesse de Lorraine, en 1547. Lorsque Catherine, devenue reine, donna le jour au duc d'Orléans, Maximilien, qui fut plus tard

possèdent des exemplaires, est de Lyon, par Pierre de Sainte-Lucie, 1837, pet. in-8.

(1) *La Poesie françoise de Charles de Sainte Marthe, natif de Fontevault en Poitou, divisée en trois livres* (à Lyon, chez le Prince, 1540, in-8), pp. 137-138. (Biblioth. nationale, Biblioth. de Chantilly.)

Nous retrouvons dans *La Croix du Maine* un écho des louanges prodiguées par les poètes à Marie-Catherine de Pierre vive. Le bibliographe la cite, à son ordre alphabétique, sans avoir eu connaissance de ses écrits, et simplement sur la bonne opinion que lui ont donnée d'elle les écrivains contemporains. (*Bibliothèque françoise*, édit. Rigoley de Juvigny, II, p. 89.)

(2) Elle était encore à Lyon en 1541, comme on le voit par un acte conservé dans les dossiers de la Bibliothèque nationale (ms. f., 28758, dossier 51410, pièce 13).

(3) *Mémoires-Journaux*, éd. de 1875-1896, I, p. 9. — TALLEMANT DES RÉAUX (éd. P. Paris, V, p. 189) copie l'Estoile et prétend aussi que la dame du Perron gagna la faveur de Catherine « parce qu'elle lui fournit une recette pour faire des enfants. »

Charles IX, ce fut à la dame du Perron qu'elle confia les fonctions de gouvernante du jeune prince (1).

Antonio de' Gondi était resté à Lyon, mais bientôt, à l'exemple de plusieurs grands banquiers italiens, il transporta le siège de ses affaires à Paris. En 1555, il revendit son château du Perron à un autre Florentin, Albizzo Del Bene, au prix de 11 500 livres (2).

Il n'en continua pas moins de s'appeler le sieur du Perron, et la maison qu'il avait achetée à Paris, à l'extrémité du clos des Quinze-Vingts, porta le nom d'hôtel du Perron (3). Ce fut là qu'il mourut, nous ne savons au juste à quelle époque, mais, en tout cas, avant le 10 septembre 1560, date à laquelle Marie, restée veuve, reçut procuration générale de son fils Pierre, plus tard évêque de Paris (4).

La fin d'Antonio fut obscure, alors que la fortune de sa femme et de ses enfants brillait de tout son éclat.

En 1559, la dame du Perron a monté d'un nouvel échelon : elle figure parmi les dames de la reine Marie Stuart,

(1) Elle dut entrer en fonctions au moment même de la naissance du duc d'Orléans. Au mois de mai 1551, Catherine de Médicis (*Lettres*, I, p. 41) dit lui avoir écrit au sujet de la nourrice du prince. — Un acte du 10 mai 1556 qualifie Marie « dame du Perron et gouvernante de monseigneur le duc d'Orléans (Bibliot. nat., ms. fr., 28758, dossier 51410, pièce 27).

(2) PERRET DE LA MENUE, *Recherches historiques sur le château du Perron*, p. 26.

(3) AD. BERTY, *Topographie historique du vieux Paris*, I (1866), p. 305. — Le 4 septembre 1568, Marie-Catherine vendit cette maison à la reine mère au prix de 3 500 livres. La reine en fit don aux capucins, qui la démolirent.

(4) CORBINELLI, I, p. cclj.

et reçoit à ce titre 400 livres de gages (1). Ce n'est là qu'une faible partie des pensions qui lui sont attribuées. La reine mère, qui l'emploie à toutes les besognes, sait récompenser les services qu'elle lui rend. Le 10 mars 1562 (n. s.), elle lui assigne 270 livres tournois pour droit de livrée, de mars à décembre de cette année, à raison de 30 livres par mois. Cette indemnité avait pour prétexte le travail des *écroues*, c'est-à-dire des inscriptions que les dames et les demoiselles de la maison royale faisaient chaque jour pour les dépenses de la chambre aux deniers. A la vérité, la dame du Perron n'avait jamais voulu se charger d'une besogne aussi modeste. La reine mère ne lui en accorde pas moins le droit de livrée, « parce que le plus souvent la dicte dame du Peron n'est de sa suite, mais en divers lieux où il plaist à sa majesté l'envoyer pour son service (2) ».

Parmi les missions qui furent confiées à la veuve d'Antonio de' Gondi, il en est une particulièrement importante, une qui paraît sortir de la compétence ordinaire des femmes, nous voulons parler de la surveillance des travaux des Tuileries. La construction de ce palais fut une des entreprises que Catherine de Médicis poursuivit avec le plus de persévérance et d'activité; pour la hâter, elle investit sa favorite des pouvoirs les plus étendus. Dès que les fondations sont jetées, nous voyons la dame du Perron intervenir dans tous les détails; c'est elle qui, vers 1564,

(1) L. PARIS, *Négociations, Lettres et Pièces diverses relatives au règne de François II*, 1841, p. 745.

(2) AD. BERTY, *Topographie historique du vieux Paris*, II (1868), *Appendices*, pp. 229-231.

signe un bail avec les maîtres passeurs d'eau de la ville de Paris pour l'établissement d'un bac en face du palais ; c'est elle qui, plus tard, traite avec les entrepreneurs et règle les travaux d'artistes tels que Bernard Palissy (1). Philibert de L'Orme l'assiste de ses conseils, mais n'agit qu'en sous-ordre.

En 1570, Marie, fatiguée, cède à l'évêque de Paris, son fils, l'ordonnancement des payements ; elle se réserve pourtant la direction générale de la construction et le soin d'acheter les terrains nécessaires à l'achèvement du palais (2). Quand Marie mourut, le 4 août 1574, ses enfants, qui avaient été la principale préoccupation de sa vie, étaient pourvus au delà de toute espérance. Elle avait su élever les descendants d'un petit gentilhomme florentin aux plus hautes dignités du royaume de France. De ses cinq fils, l'aîné, Jean, mourut jeune, mais déjà en possession de la riche abbaye de Saint-Hilaire au diocèse de Carcassonne ; le second, Albert, fut maréchal de France et duc de Retz ; ce fut lui qui eut l'honneur, en 1570, d'épouser Élisabeth d'Autriche, au nom du roi Charles IX ; le troisième, Pierre, fut titulaire d'une foule d'abbayes ; il devint à trente-deux ans évêque de Langres, fut ensuite évêque de Paris, et cardinal ; le quatrième, Charles, seigneur de La Tour, devint grand maître de la garde-robe du roi, général des galères et chevalier de l'Ordre ; le cinquième, François, était mort enfant. Les quatre filles de Marie furent également bien pourvues : Jeanne épousa

(1) AD. BERTY, II, pp. 7, 178, 50-51.

(2) AD. BERTY, II, *Appendices*, p. 231.

Jean de Bagis, président au parlement de Toulouse; Anne entra dans un couvent de Florence; Méraude fut la femme de François de Rousselet, seigneur de La Pardieu; Marie, la jugeant moins bien établie que les autres, lui assura, en 1568, la succession d'un de ses frères à elle, Simon de Pierrevive, abbé d'Hyvernaux et archidiacre de Bric (1). Marie épousa Nicolas de Grillet, seigneur de Pomiers et de Bessey; devenue veuve, elle suivit en Savoie Marguerite de France, et s'y remaria avec Claude de Savoie, comte de Pancalieri, chevalier de l'Annonciade.

« En moins de quinze ans, dit l'Estoile en parlant de Catherine de Médicis, à l'année 1574, elle avoit si bien avancé les enfans de ladite dame du Peron, qui au jour du décès du roy Henri n'avaient pas tous ensemble deux mil livres de revenu, et de patrimoine, leurs debtes païées, cent sols vaillant, que ledit comte de Rais (2), lors du décès dudit roy Charles IX^e, estoit premier gentilhomme de la chambre du roy et mareschal de France; outre autres plusieurs estats qu'il tenoit, possédoit cent mil livres de rente pour le moins, et avoit en argent comptant et en meubles la valeur de quinze à dix-huict cent mil livres, et son frere, M^e Pierre Gondi, outre l'evesché de Paris, tenoit encore pour trente ou quarante mil livres d'autres benefices, et avoit d'argent comptant et de meubles la valeur de 200 mil escus, et ledit seigneur de La Tour, qui estoit le dernier frere, quand il mourust, estoit capitaine de 50 hommes d'armes, chevalier de l'Ordre et maistre de la

(1) Biblioth. nat., ms. fr. 28758, dossier 31410, pièce 33.

(2) Albert de Gondi ne fut duc qu'en 1581.

garde-robe du roy; et tous trois du conseil privé dudit seigneur roy; qui est un des miracles ou des jouets de fortune de nostre temps digne d'estre adjousté au chapitre de Valere: *De iis qui ex humili loco ad summas fortunas evaserunt* (1). »

Rien de plus curieux, en effet, que de voir s'élever d'année en année les fils d'Antonio de' Gondi Albert n'est d'abord que le « Jeune Perron », mais bientôt chacun des actes dans lesquels nous le voyons figurer lui apporte une qualité nouvelle: il serait trop long d'énumérer ici tant de titres fastueux. Nous ne pouvons nommer non plus tous les Gondi qui ont tenu une place dans notre histoire. Rappelons seulement que le cardinal de Retz était fils de Philippe-Emmanuel, troisième fils du maréchal; il était par conséquent arrière-petit-fils de la dame du Perron. Il nous sera permis de penser que s'il était Gondi, il était au moins autant Pierrevive.

(1) *Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoile*, éd. de 1875-1896, I, p. 9.

L'UNIVERSITÉ
DE CHICAGO

PAR

M. HENRI MOISSAN

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Lu dans la séance publique annuelle des Cinq Académies
du lundi 25 octobre 1897.

MESSIEURS,

Le conseil de l'Université de Paris m'a fait l'honneur, l'année dernière, de me choisir pour le représenter aux fêtes du sesquicentenaire de l'Université de Princeton. A cette occasion, j'ai visité les principaux centres d'instruction des États-Unis. Ayant eu le plaisir antérieurement d'offrir l'hospitalité, dans mon laboratoire, à un professeur de Chicago, M. Lengfeld, je tenais beaucoup à étudier cette Université en voie de formation. Je voudrais aujourd'hui vous exposer rapidement comment cette grande école a été créée.

Il y avait une fois, à l'Université de Yale, près New-

Haven, un professeur de langues hébraïques nommé Harper. Cet homme, qui avait beaucoup voyagé, et qui connaissait bien les établissements d'instruction de son pays, avait la prétention de fonder la plus grande Université des États-Unis.

Sans cesse, il poursuivait cette pensée, s'enfermant en elle, et lui donnant le meilleur de son intelligence. Son idée devint une idée fixe et ce qu'il y avait de plus grave, c'est qu'il raisonnait parfaitement son cas. Il prétendait, ce professeur d'hébreu, qu'une Université, vraiment digne de ce nom, devait présenter certaines qualités particulières. Il voulait, par exemple, la séparation complète de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire, ce qui ne se fait pas souvent aux États-Unis. Tous ses professeurs (car déjà il les voyait en rêve) devaient faire avancer la science par leurs travaux. Il posait, en principe, que l'on n'est un professeur d'enseignement supérieur qu'à la condition d'avoir fait des voyages heureux dans ces terrains vierges si profonds qui se rencontrent sur le front de chaque science. Il croyait que la jeunesse aurait plus de confiance en ceux qui avaient payé de leur personne dans ces voyages d'exploration, qu'en ceux qui se contentent de parler des horizons qu'ils n'ont jamais contemplés. Il prétendait qu'un professeur d'enseignement supérieur n'a pas rempli tout son devoir lorsqu'il a fait un certain nombre de cours et d'examens, et que, s'il n'a pas aidé au progrès de la science qu'il enseigne, il est incapable d'en inspirer l'amour à la jeunesse.

M. Harper avait encore une autre marotte. Il voulait que la science fût active, qu'elle sortît de ce terrain égoïste et

inexpugnable où certains esprits veulent la maintenir. Il prétendait que la science était utile par ses applications et par l'augmentation de lumière qu'elle peut donner. Il voulait que son Université, non seulement attirât des élèves de partout, mais encore s'étendît au dehors. Il tenait à modifier et à diriger des mouvements d'idées, par la conférence, par le journal scientifique et par le livre.

Quand il eut bien étudié la question, quand il l'eut retournée sous toutes ses faces, il résolut de passer de la théorie à l'action et, en véritable Américain du Nord, il ne perdit pas une minute.

Il se rendit à Chicago, où il rencontra une bonne fée du nom barbare de Rockefeller à laquelle il raconta ses rêves.

La bonne fée, après s'être fait expliquer toutes ces choses par le menu, entra dans les idées du professeur d'hébreu et d'un premier coup de baguette lui donna trois millions de francs pour jeter les fondements de son Université.

Cette bonne fée, comme ses sœurs d'Amérique, était essentiellement pratique; elle mit à ce premier cadeau deux conditions (c'est toujours de cette façon qu'agissent les fées): la première c'est que M. Harper serait président de la nouvelle Université, et la seconde, c'est que les habitants de Chicago fourniraient parallèlement une somme de deux millions pour édifier des laboratoires.

Le bon exemple est contagieux; tout le monde sait cela et s'en gare.

A Chicago, l'esprit d'imitation est très développé. Dans ce milieu essentiellement américain, c'est-à-dire très pratique et absorbé par les affaires, on comprit tout de suite l'importance et l'intérêt d'une haute culture intellectuelle.

Un M. Marshall Field offrit un terrain d'une valeur de 625 000 francs. Un M. Kent prit à ses frais la construction du laboratoire de chimie ; les autres suivirent, et en moins de trente jours la somme fut réunie. Ceci se passait en mai 1889.

La bonne fée Rockefeller fut si contente que, d'un second coup de baguette, elle mit à la disposition de M. Harper cinq nouveaux millions, toujours à la petite condition que les habitants de Chicago doubleraient la somme ou à peu près. Tous les grands industriels de Chicago, voulant avoir une université, fournissent la somme demandée. Ce deuxième versement est de septembre 1890 et ce petit jeu, en partie double, se continue avec la même mise, en février 1892, en décembre 1892 et ainsi de suite, de sorte que M. Rockefeller avait promis, fin décembre 1895, la bagatelle de trente-huit millions cinq cent mille francs et les habitants de Chicago vingt-cinq millions.

Le professeur d'hébreu se frottait les mains ; car il voyait son rêve se réaliser.

Vous pensez peut-être que l'on a attendu que MM. les architectes aient fini leurs constructions pour appeler les professeurs et les élèves. Ce n'est pas comme cela que l'on opère à Chicago. M. Harper, qui avait passé par plusieurs universités et qui était très versé dans les choses de l'enseignement, savait aussi qu'il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Il se disait qu'il est bon de ne pas laisser refroidir l'enthousiasme, même américain. Il avait donc appelé, aussitôt les cinq premiers millions versés, des professeurs de différents points des États-Unis. Il

a pris un physicien par ici, un professeur d'histoire par là, il a fait venir de très loin un chimiste ou un théologien. Et, si un professeur hésitait, refusait d'aller à Chicago, il avait une façon tout originale de le convaincre, il doublait, il triplait son traitement. A la fin le professeur céda devant de si bons sentiments et vint s'installer à Chicago. Il créa d'abord son laboratoire et il commença ses cours.

Comme, au début, aucun bâtiment n'existait, on s'est casé où l'on a pu, car les élèves arrivaient sur ce chantier en même temps que les professeurs. On a loué quelques maisons ; les chimistes se sont mis à l'hôtel, tout un étage leur était réservé. Je ne sais si toutes les préparations chimiques à odeurs plus ou moins mauvaises n'ont pas suscité bien des difficultés de la part de l'hôtelier. Mais qu'importe ! l'Université est fondée, les élèves surviennent ; les cours, les conférences, les travaux pratiques s'organisent et pendant ce temps les dons continuent à affluer et les bâtiments se construisent autour d'un vaste campus planté d'arbres.

Tout marchait avec rapidité et cependant avec ordre. M. le président Harper, qui cumulait les fonctions de directeur, de recteur, de doyen et de professeur, était dans son cabinet tous les jours à quatre heures du matin. L'enseignement des langues vivantes, du latin, du grec, de la théologie, de l'hébreu et de la littérature fut tout de suite organisé. A son début, l'université ne comprend pas le droit, la médecine et les beaux-arts. Patience, elle enseignera tout cela plus tard. Puis vinrent les mathématiques, la physique et la chimie. Enfin au fur et à mesure que les

laboratoires se construisirent, on donna l'essor à l'anatomie, à la zoologie, à la botanique, à la géologie et à la paléontologie. Un observatoire d'astronomie fut fondé à 80 milles de Chicago. On vient de l'inaugurer le mois dernier. Au près de chaque chaire furent attachés des professeurs adjoints et des assistants. Un gymnase, des bibliothèques furent créés.

Pendant ce temps, comme on s'occupe beaucoup dans ce pays de la vie matérielle des jeunes gens, on construisit, grâce toujours à de nouveaux dons, des maisons d'étudiants, gaies, saines, bien aérées et bien éclairées.

Ajoutez à cela que l'Université s'est rattachée sur leur demande un certain nombre d'établissements d'enseignement secondaire dont elle surveille les cours et les programmes. C'est une excellente façon de se préparer de bons élèves pour l'avenir. Ajoutez encore les conférences, les cours payants du soir faits par des professeurs et rétribués spécialement par l'Université. Ces cours ont un public de 25 000 auditeurs. Ajoutez encore les sociétés, avantes et littéraires, les journaux et les publications régulières de l'Université, au nombre d'une dizaine au moins, et vous serez d'avis que le président Harper a bien mérité les 50 000 francs qui lui sont alloués tous les ans.

En l'année 1895, l'Université a dépensé 3 300 000 francs. Elle comptait environ 2 000 étudiants, dont 500 dans les facultés des lettres et des sciences.

Cette Université est ouverte toute l'année. M. Harper prétend que donner à des jeunes gens quatre mois de vacances annuellement occasionne une trop grande perte de temps. En Amérique, on ne craint pas le surmenage. L'année scolaire

commence le 1^{er} juillet, et se divise en quatre parties, chacune de douze semaines, avec une semaine de vacances entre chaque période. Et fait curieux, le premier trimestre, celui de juillet, août et septembre, est suivi par un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices de l'enseignement secondaire qui viennent parfaire leur éducation, ou chercher quelque diplôme.

Dans la plupart des universités américaines, on rencontre des jeunes gens sans fortune qui, pour payer les droits scolaires s'élevant, à Chicago, à 175 francs par trimestre environ, se livrent à un travail manuel quelconque, en dehors des heures de cours et d'études. Un étudiant se fera allumeur de becs de gaz ; un autre offrira le soir ses services à un hôtel. Celui-ci gagnera sa nourriture en se faisant le majordome ou le cuisinier de ses camarades. Tel autre aura économisé pendant plusieurs années sur un modeste traitement pour venir gagner un diplôme à l'Université.

Lorsque j'ai eu, l'année dernière, le plaisir de visiter Chicago, M. Harper me disait en nous promenant dans l'Université : « Nous avons déjà les laboratoires de physique, de chimie, de botanique, les salles de cours pour les lettres, la théologie ; nous construirons ici la zoologie, plus loin la physiologie. Il nous reste encore bien des choses à faire, mais le mouvement est donné, et l'Université de Chicago sera grande, vivante et indépendante. » Et il ajoutait : « Pourquoi ne modifiez-vous pas votre doctorat ? nous vous enverrions avec plaisir nos bons élèves ; vous savez cependant que nos jeunes gens ont l'esprit pratique, ils n'iront chez vous que s'ils peuvent en revenir

docteurs et il leur est impossible de passer tout d'abord votre baccalauréat et votre licence. »

Et je pensais, à part moi : Ce brave président Harper n'a pas l'air de savoir ce qu'il réclame. Modifier nos doctorats. Grands dieux ! mais c'est une très grosse chose, cela. Je fus aussi étonné de cette demande que le jour où, me promenant dans la belle collection de technologie de Columbia College, le professeur qui m'accompagnait me dit, en me voyant arrêté devant une vitrine : « Cet échantillon vous plaît, permettez-moi de vous l'offrir. » Il ouvre la vitrine et me met dans les mains un magnifique échantillon de bois silicifié. Je regarde instinctivement derrière moi pour reconnaître si quelque gardien ne nous surveillait pas. Mais, ce qui est plus étonnant, ce bel échantillon ne portait ni marque, ni numéro ; il n'était pas catalogué. Il n'y a qu'en Amérique où l'on voit de semblables choses.

Je reviens à Chicago. Le grand exemple d'initiative donné par le président Harper, par M. Rockefeller et par les généreux donateurs de Chicago n'est pas une chose rare aux États-Unis. La plupart des universités se sont faites en dehors de l'État. Elles résultent de fondations privées.

A New-York, Columbia College a besoin d'une bibliothèque ; son président lui offre cinq millions de francs. A Princeton l'Université est théologique et littéraire, elle veut devenir scientifique, elle sait trouver un M. Green qui lui donne des laboratoires. De même à Princeton, M. Marquand reconstruit à ses frais la bibliothèque. Johns Hopkins laisse à sa mort 17 500 000 francs pour fonder

l'Université de Baltimore; un autre donateur laissera 500 francs.

Les exemples abondent, le plus curieux certainement a été donné par M. et M^{me} Leland Stanford, de la Californie.

M. Leland Stanford avait fait dans l'industrie une fortune considérable. Il eut la douleur de perdre son fils unique, il y a déjà plusieurs années. D'un commun accord avec sa femme, il pense alors à employer la plus grande partie de sa fortune à la création d'une Université pour les familles heureuses qui ont conservé leurs enfants. Ils veulent que cette Université « fournisse toutes les ressources aux recherches originales des gradués et des spécialistes ». Ils veulent « que l'enseignement des sciences et des lettres soit porté aussi haut que possible, estimant qu'en matière d'éducation, il ne saurait y avoir de superflu ». Par un pieux souvenir, ils donnent à cette Université le nom de leur fils, et pour l'établir, ils offrent en 1884 aux pouvoirs législatifs de la Californie la somme de cent cinquante millions de francs.

Cette initiative privée, cette confiance en soi et cette volonté nette et claire de l'Américain sont tout d'abord ce qui frappe l'étranger à son arrivée aux États-Unis.

Il ne faudrait pas croire non plus qu'à Chicago tout fût mieux que dans les autres pays. Je ne suis pas de ces voyageurs qui ne peuvent rien voir à l'étranger sans tomber en extase et crier au miracle. Je n'aime ni les admirations trop promptes ni les dénigrement systématiques. Je sais très bien qu'avec beaucoup d'argent on peut construire un palais, mais que cependant un palais ne constitue pas une Université.

Les habitants des États-Unis ont leurs difficultés comme nous avons les nôtres : tentatives séparatistes , affaiblissement de la race par une tension trop grande de la volonté ; répartition discutable de la fortune ; difficultés dans la vie de famille et dans la vie politique. Mais ils ont la compréhension nette des obstacles à vaincre.

Ils ont voulu créer des foyers de culture intellectuelle et d'initiative patriotique et ils ont parfaitement réussi. J'admire cet effort.

Depuis trente ans, en France, combien a-t-on parlé de décentralisation ! J'ai entendu bien des orateurs refaire avec conviction, sur ce sujet, le discours que nous connaissons tous. Et lorsque, le lendemain, on venait demander à ce convaincu de s'inscrire pour une œuvre quelconque, il donnait cent sous en faisant la grimace ; il maugréait et murmurait à part lui : « Pourquoi ne pas demander une subvention au ministère, ce serait beaucoup plus simple. »

Si vraiment nous voulons décentraliser, il faut donner aux œuvres indépendantes notre argent, notre temps et la chaleur de notre cœur.

Le moment me paraît venu pour nous aussi de montrer notre initiative. Il me semble, à certains signes précurseurs, que la génération nouvelle sera plus active que la nôtre, j'entends d'une activité plus prime-sautière et plus efficace.

Nos Universités viennent par une loi nouvelle de renaître et de se reformer. Elles peuvent posséder, gérer leurs biens en toute liberté, agrandir ou former de nouveaux enseignements. Elles peuvent créer de nouveaux diplômes. Elles reçoivent la plus grande partie des deniers des étu-

dians. Elles choisissent leurs professeurs, car si l'État a conservé le droit de nomination, le ministre, la plupart du temps, ne fait que corroborer le choix des Universités.

Cette loi nouvelle réunit et groupe tous les enseignements de nos facultés. La création des cours libres permet à tous de professer. Les maîtrises de conférences ont rajeuni l'enseignement. Les sociétés d'étudiants, qui se forment autour de nos écoles, donnent un esprit de corps à nos élèves. Enfin pour augmenter, pour agrandir la recherche scientifique, nous avons aujourd'hui l'indispensable : des laboratoires et la liberté.

Que l'initiative privée vienne en aide à nos Universités et riches des traditions d'un long passé, riches d'habitudes de travail, leur rôle social grandira.

Maintenant que l'outillage de nos universités s'est accru, il est indispensable d'augmenter notre production scientifique.

Donner le goût de la recherche aux jeunes esprits, c'est accroître chez eux la curiosité et surtout développer l'initiative. C'est leur montrer comment l'on peut vaincre ou tourner les difficultés et tout ce que l'imagination peut demander à la méthode expérimentale. En même temps, nous leur ouvrons de nouveaux horizons ; quand on est bien pénétré d'une science, il n'y a pas de plus grande joie que de la faire progresser.

Depuis une vingtaine d'années, nous avons fait trop de diplômés et pas assez de recherches originales.

La rénovation de notre enseignement répond à la question que me posait le président de l'Université de Chicago. Désormais nos laboratoires sont ouverts, comme par

le passé, aux étrangers. Mais aujourd'hui, nos Universités peuvent délivrer des diplômes de docteur, à ceux que l'amour de la science attire auprès de nous, et qui viennent chercher des conseils et une direction pour entreprendre de nouvelles découvertes.

Ce sont là des résultats importants. Si en même temps, nous savons conserver cette forme littéraire qui est le charme de notre enseignement et l'une de ses forces, si nous savons garder cette limpidité, cette clarté toute française, qui restera toujours notre plus bel apanage, nos Universités deviendront d'ardents foyers intellectuels et nous n'aurons plus rien à envier même à l'Université de Chicago.
